



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

## EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

**Choix du concessionnaire pour l'exploitation du service public assainissement collectif.** La Commune de Le Theil de Bretagne a délégué à la société VEOLIA la gestion de son service d'assainissement collectif, par le biais d'un contrat de délégation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2023. Le Conseil Municipal s'est prononcé par délibération le 3 avril 2023 pour la mise en place d'une délégation du service public de l'assainissement collectif. La date prévisionnelle d'entrée en vigueur du nouveau contrat est le 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour une durée de 10 ans.

Dans le cadre de la procédure de mise en concurrence lancée conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, ainsi que le code de la commande publique, les entreprises Pigeon Eau&Solution et Aqualia se sont portées candidates et ont été admises à déposer une offre. Au regard de l'avis de la commission de délégation de service public, le Conseil Municipal à l'unanimité confie la gestion du service public d'assainissement collectif de la commune à la société AQUALIA en qualité de concessionnaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**SMICTOM du Sud-Est d'Ille et Vilaine. Présentation du rapport d'activité 2022.** Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et entendu la présentation du rapport d'activité 2022 établi par le SMICTOM du Sud-Est d'Ille et Vilaine, n'a pas formulé d'observation et à l'unanimité a pris acte de la présentation.

**Installation classée pour la protection de l'environnement. Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société UPER du groupe Séché Environnement en vue d'exploiter une chaufferie fonctionnant avec du combustible solide de récupération sur la commune de Retiers. Avis du Conseil Municipal.** Considérant que les habitants n'ont pas émis de remarque en mairie et considérant la valorisation des déchets solides de récupération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur la demande d'exploiter une chaufferie avec du CSR présentée.

**Lotissement communal de la Huberdière. Approbation des études détaillées et des estimations des travaux établies par le SDE35 pour la réalisation du réseau électrique et d'éclairage public.** Le Conseil Municipal approuve les études techniques détaillées et l'estimation globale de l'opération pour le réseau électrique et l'éclairage public telles que présentées par le SDE35 et les participations communales demandées (établies aux conditions 2023), à savoir :

- pour le réseau électrique : 36 785.68 €
- pour l'éclairage public : 8 404.75 € pour la 1<sup>ère</sup> phase et 25 760 € pour la 2<sup>ème</sup> phase.

.../...

## ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (Z.A.E.R.)

Concertation du public pour l'identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Une permanence, assurée par Madame Vallée, adjointe à l'urbanisme, aura lieu le **samedi 16 mars de 10h à 12h** à la mairie du Theil de Bretagne.

## BALAYAGE DU CENTRE BOURG

Le **jeudi 21 mars à partir de 8h** : merci de bien vouloir laisser libre les voies afin de faciliter l'opération de balayage.

**CONSEIL MUNICIPAL** : Prochaines séances le **11 et le 25 mars 2024 à 20h00**, à la Mairie à la salle du conseil municipal.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

.../...

**Réaménagement d'en ensemble bâti en cœur de bourg. Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le choix d'un architecte et maître d'œuvre.** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confie une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, pour le choix d'un architecte et maître d'œuvre pour le réaménagement de l'ensemble immobilier acquis en cœur de bourg, pour un montant estimé à 2 800 € ht.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. et Mme Hervé Lepont. Section ZL N° 292.** Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption et charge Monsieur le Maire de signer et d'adresser la réponse au déclarant.

**Demande de subvention du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré pour financement du logiciel d'instruction des autorisations d'urbanisme.** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de prendre en charge le coût d'investissement et de fonctionnement du logiciel acquis par le Syndicat d'Urbanisme pour l'instruction des autorisations du droit du sol selon la répartition proposée, et s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires pour l'exercice 2023, soit 530.79 € en section d'investissement, et 233.94 € en section de fonctionnement.

**Tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser de 2% les tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Recensement de la population du Theil de Bretagne en 2024. Recrutement de 3 agents recenseurs.** Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de recruter trois agents recenseurs pour effectuer les enquêtes près de la population et charge Monsieur le Maire de nommer ces agents par arrêté de vacation.

## ÉLECTIONS—PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Les élections européennes se dérouleront en France en un seul tour **le dimanche 9 juin**. Vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter et vous munir de votre carte d'électeur.

**Inscription sur la liste électorale :** Si vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale via le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en vous présentant à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture d'électricité ou d'eau, ...). Pensez également à signaler à la Mairie toute modification : mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune. Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont : jusqu'au **1er mai** pour vous inscrire en ligne et jusqu'au **3 mai** pour une inscription en mairie.



## SORTIES SÉNIORS

Les 5 CCAS des communes de Janzé, Retiers, Brie, Le Theil de Bretagne et Essé organisent une sortie (transport en car) pour les séniors en situation d'isolement ou de perte d'autonomie le **jeudi après-midi 11 avril 2024** au Théâtre de Pouancé :

**spectacle « Samedi en huit ».**

Date limite d'inscription **le vendredi 29 mars 2024**. Renseignements (prix et horaires) près de la mairie du Theil de Bretagne au 02 99 47 74 07.



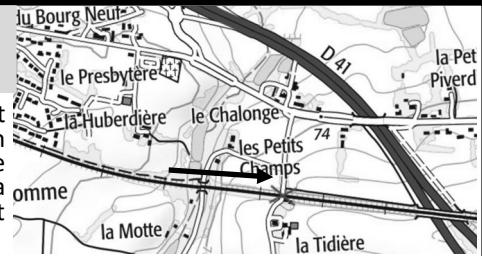
**Compagnie La Chaise Rouge**

## MODIFICATION D'UNE ANTENNE RELAIS EXISTANTE

Un dossier d'information concernant la modification d'une antenne relais existante Bouygues Telecom, lieudit Beauvais, a été adressé à la mairie du Theil de Bretagne. Ce dossier est à la disposition du public à l'accueil de la mairie.

## INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS

Un dossier d'information concernant le projet d'installation d'une station d'antennes relais Free Mobile (parcelle ZN43, la Huberdière) a été adressé à la mairie du Theil de Bretagne. Ce dossier est à la disposition du public en mairie.



## ASSOCIATION

Programme des randonnées du mois de mars :



**02/03** : Amanlis : 11 km, 9 km, 7 km. **Départ 14h**, parking de la mairie à Amanlis. Covoiturage 13h35, place Miescisko à Retiers.  
**09/03** : La Selle Guerchaise : 12,5 km, 9,5 km, 7 km. **Départ 14h**, parking du plan d'eau à La Selle Guerchaise. Covoiturage 13h35.  
**16/03** : Vergéal : 12 km, 10 km, 6,5 km. **Départ 14h**, place de l'Eglise à Vergéal. Covoiturage 13h35.

**23/03** : Saint Didier : 11,5 km, 9 km, 7 km. **Départ 14h**, parking du cimetière à Saint Didier, route de Saint Jean sur Vilaine. Covoiturage 13h30.

**30/03** : Le Theil de Bretagne : 12 km, 10 km, 8 km. **Départ 14h**, place de l'Eglise à Le Theil de Bretagne. Covoiturage 13h50.  
Contacts : [Michelle.Clouet@684407836](mailto:Michelle.Clouet@684407836) ou [Genevieve.Ferre@670380597](mailto:Genevieve.Ferre@670380597) ou [randonnee.retiersletheil@gmail.com](mailto:randonnee.retiersletheil@gmail.com)

## CLASSES 3 et 4

Chers amies et amis, anciens Theillais ou nouveaux habitants dans notre commune et si vous êtes de la classe « 3 ou 4 », alors nous vous invitons à notre journée de retrouvailles **le samedi 27 avril 2024**. Vous êtes conviés à 12h précises pour la photo souvenir au restaurant le Theillais (côté parc) suivi du dépôt de la gerbe aux monuments aux morts et à 13h au repas à la salle du Theillais. Pour continuer cette journée, un buffet sera servi vers 20h, suivi d'une animation musicale avec Stéphane Mercier. Inscription au restaurant Le Theillais au 02 99 47 74 04.

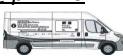
## DON DU SANG

**Jeudi 7 mars 2024 de 14h30 à 19h** à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers. **Vendredi 22 mars de 8h45 à 19h** à la salle du Chêne Jaune rue Paul PainLevè à Janzé. Prenez rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



## BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Lundi 25 mars 2024 de 11h à 13h et de 14h à 17h**, place de l'Eglise (devant la salle communale). Contacts : [0778819205@pimms-mediation.fr](mailto:0778819205@pimms-mediation.fr)



## FORUM JOB D'ÉTÉ

**Le 6 mars de 14 à 17h** aux Halles à Janzé, les partenaires de l'emploi du territoire en partenariat avec le point information jeunesse (PIJ) organisent la 3<sup>e</sup> édition du Job d'été. Une quinzaine d'entreprises qui recrutent pour la saison estivale seront présentes. Munissez-vous de votre CV.

## LES COMPAGNONS DU DEVOIR

**Le 23 mars** : journée portes ouvertes sur le thème : « Formez-vous autrement », 2 rue Jules-Vernes à Rennes. Informations sur le site : [www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)

## TOUS POUR LA VIE JANZÉ—REMERCIEMENTS

L'équipe de Tous pour la vie Janzé est fière de vous annoncer que l'édition 2023 du week-end festif a dégagé un résultat de 57 214 €. Ce résultat exceptionnel, le meilleur depuis la création de l'association, n'est possible que grâce à vous ! L'intégralité de cette somme est reversée à l'Institut Curie pour la recherche sur le cancer du cerveau de l'enfant ainsi qu'au centre Engène Marquis de Rennes pour le développement du bien être des malades. Partenaires, bénévoles, adhérents, nous tenions à vous adresser un immense MERCI pour votre soutien au quotidien. L'édition 2024 se prépare... Prêt ? On vous attend ! Rendez-vous les 5 et 6 octobre 2024.

## ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !

E-mail : [accueil@rafcom.bzh](mailto:accueil@rafcom.bzh); site internet : [www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh)

## ATELIERS NUMÉRIQUES ET ANIMATIONS BIBLIO'THEIL



« Tous à la page Séniors à la page » : Ateliers de découverte du numérique les **mardis 5 et 19 mars, le mardi 2 avril à 14h30** pour apprendre à utiliser une tablette, comprendre ses fonctionnalités et découvrir les ressources en ligne. Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque.

Animations gratuites : Séance bébés lecteurs « Une petite histoire passait par là ! » : **Le vendredi 15 mars à 10h**, nous vous proposons une séance en musique animée par Fanny pour les bébés (0-3 ans) sur inscription. « La tête dans les histoires » : Fanny vous propose son sac à histoires **le vendredi 15 mars à 17h30**. Cette animation est offerte aux enfants (3-6 ans) et aux adultes qui les accompagnent.

Horaires d'ouverture : **Mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30 et dimanche 10h30-12h30**. Renseignements et inscriptions : [02 99 47 73 55](tel:0299477355) ou [mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh)

## CONFÉRENCE « LES JEUNES, INTERNET ET LES MONDES VIRTUELS »

L'APEL du collège de Martigné-Ferchaud en partenariat avec les APEL des écoles, collèges et lycées du secteur propose le **lundi 11 mars à 20h00** à Martigné-Ferchaud - Salle des maîtres Beurriers une conférence exceptionnelle de Stéphane Blocquaux : « Les jeunes, internet et les mondes virtuels. Quel impact identitaire ? » Durée : environ 1h30 + 30/45 mn de débat.

Une conférence publique, ouverte à tous les adultes qui le souhaitent. Entrée gratuite. Vous assisterez à un véritable One Man Show éducatif percutant d'un spécialiste référencé.

## CLUB DE LA JOIE

**Mardi 19 mars à 12h30** : repas du club au restaurant Le Theillais, s'inscrire au préalable au 02 99 47 74 04. **Lundi 25 mars à 14h** : concours de belote au profit de la lutte contre le cancer au restaurant Le Theillais, ouvert à tous, ouverture des portes à 13h30, inscription sur place. **Mardi 26 mars** : bowling à Vitré. **Dimanche 15 décembre** : sortie à la ferme de la Michaudière, pensez à réserver avant le 15 mai. Renseignements et réservations auprès de Mickaël BODINIER au 06 70 51 32 83 ou de Marie-Thérèse POIRIER au 06 45 65 52 12.



## SMICTOM SUD-EST 35

Prochaines dates de collecte des ordures ménagères : **les mardis 12/03, 26/03**. Comment réduire ses déchets ? En limitant l'achat des aliments suremballés et les mini-portions, en préparant une liste de courses pour éviter les achats non nécessaires, en vérifiant les dates de péremption dans son réfrigérateur pour éviter le gaspillage. Plus d'informations sur le site : [www.smitcom-sudest35.fr/reduire-ses-dechets/au-quotidien](http://www.smitcom-sudest35.fr/reduire-ses-dechets/au-quotidien)

## CARTE KORRIGO SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT BREIZHGO

La Région Bretagne déploie la carte Korigo **depuis janvier 2024**. D'abord les élèves empruntant les circuits scolaires puis les lignes interurbaines du réseau BreizhGo seront équipées. Valable 7 ans, cette carte permet de charger sur un support unique plusieurs titres de transport. Plus de renseignements sur le site : [www.BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh) ou en appelant un conseiller au 02 99 300 300, à votre écoute du lundi au samedi de 8h à 20h.

Parution le lundi 26 février 2024

Pour Infos-Le Theil de avril 2024 articles

à déposer pour le **15/03/2024** à la mairie.

Responsable de publication : Benoît Clément

Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et

Secrétaire. Mairie : 02 99 47 74 07 -

[mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr)

766 exemplaires.

